

Appareil modulaire IR zeptrion

Variateur LED

3364.IR.REG

Notice d'installation

Domaine d'utilisation

L'appareil modulaire IR variateur LED est utilisé pour enclencher et déclencher et faire varier la luminosité de charges ohmiques et capacitives telles que des lampes à incandescence, des lampes halogènes HT, des lampes halogènes BT avec transfo électronique ainsi que des lampes LED variables.

Vous pouvez régler la plage de variation et, si nécessaire, changer de mode de fonctionnement pour des lampes LED (de variation par interruption de phase à variation par commande de phase).

La commande se fait par :

- émetteur IR Feller ou d'une télécommande universelle compatible FIR2 via un récepteur BEAMIT déporté, connexion à +/-
- poussoir IR via commande à touches locale, connexion à +/-
- station centrale ou secondaire zeptrion, connexion à **K** ou **Z**
- contact à poussoir 230 V, connexion à **K**

Notes:

- La variation de la source de lumière doit être garantie par le fabricant de la lampe.
- Les prises ne doivent **pas** être soumis à une variation!

Prescriptions de sécurité

DANGER Danger de mort par électrochoc

Cet appareil est raccordé au réseau électrique domestique 230 V AC. Le contact avec cette tension peut être mortel. Un montage non conforme peut provoquer des dégâts matériels ou des dommages pour la santé d'une extrême gravité.

Les indications et instructions de la présente notice doivent être strictement observées pour éviter tout dégât et danger.

L'appareil ne doit être monté, raccordé ou démonté que par une personne du métier selon l'OIBT.

La présente notice fait partie du produit et doit être remis au client final.

Données techniques

Conditions d'environnement:	
- Type de protection	IP20, montage encastré sec
- Température de service	-5 °C à +45 °C
- ... de stockage	-25 °C à +70 °C
Tension nominale	230 V AC, 50 Hz
Ligne de commande IR	10 mA, 17 V DC
Fusible	protection contre la surcharge interne, protection de ligne 16 A max.
Adressage IR	56 possibilités (7 groupes de 8 adresses)
Connexions	bornes à vis 2 x 1,0-2,5 mm ² non blindé max. 10 m blindé max. 100 m
Longueur de câble pour récepteurs BEAMIT déportés	
Dimensions (l x h x p)	35 x 70 x 30 mm (2 UM)
Montage	dans une boîte de dérivation

Types de charges

- Lampes LED variables (mode RC)	4-200 W/VA
- Lampes LED variables (mode RL)	4-60 W/VA
- Lampes à incandescence	4-200 W
- Lampes halogènes HT	4-200 W
- Lampes halogènes BT avec transfo électronique	4-200 W/VA



Installation

DANGER Danger de mort par électrochoc

Avant d'intervenir sur l'appareil, la ligne d'alimentation doit être mise hors tension par le dispositif de protection en amont et assurée contre le réenclenchement. Vérifier l'absence de tension dans l'installation.

Procédure de montage

1. Contrôlez la puissance absorbée du consommateur à connecter (voir caractéristiques techniques sur le consommateur).
2. Connectez l'appareil modulaire IR selon le schéma.
3. Encliquez l'appareil modulaire IR sur le rail normalisé TH35 correspondant dans le tableau de distribution ou le tableau (à gauche) ou logez-le dans une boîte de dérivation (à droite).

Légende des schémas

+/-	ligne de commande IR
K	connexion de station secondaire
Z	connexion de poste central
L	connexion conducteur de phase (230 V AC, 50 Hz)
	connexion charge
N	connexion conducteur neutre

Mise en service

La position de **Test** permet de commander localement la charge connectée.

Dans la position **S** \rightarrow 0, l'enregistrement de scènes est bloquée.

L'affectation d'un appareil modulaire IR à un émetteur IR se fait via l'adressage IR. La même adresse IR (p. ex. A1) doit être réglée à l'émetteur et au récepteur.

Plage de variation / mode de fonctionnement

Dès que le variateur est alimenté en tension, vous pouvez régler la plage de variation et/ou changer le mode de fonctionnement pendant les 20 premières minutes.

Régler de la luminosité minimale et/ou maximale

- Enclencher le variateur.
- Diminuer ou augmenter au maximum la luminosité du luminaire puis maintenir la touche enfoncée pendant 10 s jusqu'à ce que le luminaire s'éteigne brièvement.
- Diminuer ou augmenter la luminosité du luminaire jusqu'à ce que la luminosité min./max. souhaitée soit trouvée.
- Maintenant, ne pas actionner la touche pendant 10 s. Le luminaire s'éteint brièvement, la luminosité min./max. est mémorisée.

Changer de mode de fonctionnement pour les lampes LED

En configuration usine, le variateur fonctionne selon le principe de la variation par interruption de phase (mode RC). Il peut arriver que certaines lampes LED ne fonctionnent pas de façon optimale dans le mode RC (voir les indications du fabricant). Dans ce cas, vous pouvez changer de mode de fonctionnement.

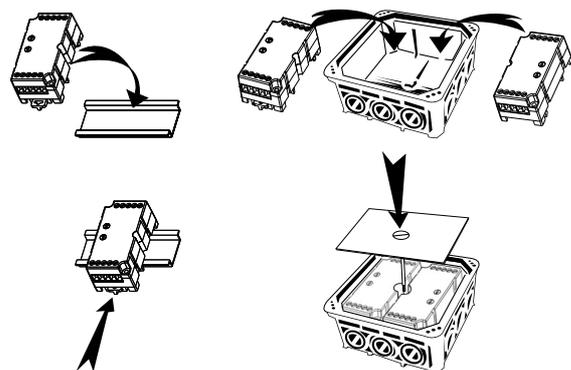
- Déclencher le variateur.
- Appuyez sur la touche ENCL (de préférence au poussoir ev. connecté) et maintenez-la appuyée pendant plus de 10 s.
- Le variateur indique alors le mode de fonctionnement réglé en allumant et éteignant le luminaire: 2x: mode RC / 3x: mode RL

En changement le mode de fonctionnement les luminosités minimale et maximale sont réinitialisées à la configuration usine.

Modifier les réglages

Pour effectuer un nouveau réglage de la plage de variation ou du mode de fonctionnement, il faut déconnecter brièvement le variateur de l'alimentation électrique. Si aucun réglage n'est effectué après cela ou après une coupure de courant, les valeurs réglées sont conservées.

Montage



Schémas

